

Un peu d'Histoire,

Notre premier 14 juillet jonquiérois en 1790

« Procès-verbal de l'auguste cérémonie qui a eu lieu le 14 juillet 1790 dans la commune et paroisse de Jonquières,

En vertu de la proclamation du Roi sur un décret relatif à la fédération générale des gardes nationales et des troupes du Royaume du 10 juin,

L'Assemblée générale des citoyens actifs de la Commune de Jonquières, district de Compiègne, département de l'Oise, fut convoquée au son de la cloche le Dimanche précédent par François Jourdain, Maire de la municipalité dudit Jonquières,

A l'effet de faire assembler, à la place d'armes, la garde nationale dudit lieu composée de 82 gardes compris les officiers divisée en deux compagnies, savoir une de grenadiers et l'autre de chasseurs pour les faire préparer au serment fédératif,

À l'heure indiquée, on avait fait dresser un autel sur la place d'armes pour y célébrer la messe et y faire le serment civique mais il n'a pas été possible à cause du mauvais temps et la pluie... »